

**COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION SANTE LITTORAL SUD - DECEMBRE 2019**

**Les études techniques commencées par Ginkgo en septembre 2017 avaient une double obligation**

1. Faire l'état des lieux, ce qui a été réalisé et a confirmé une extrême pollution du site.
2. Maitriser l'impact de ces pollutions, particulièrement par la dissémination des poussières et la remise en suspension dans l'atmosphère des particules fines toxiques contenues dans les sols sur de longues distances. Les études ne sont actuellement pas finalisées. L'impact de ces pollutions nécessite des études complémentaires qui devraient se prolonger une année encore pour proposer concrètement les moyens de protection et prévention des riverains.

**Le rôle de l'Etat**

Ces études une fois terminées permettront au Préfet, responsable de la santé et de l'environnement, de contrôler et d'évaluer les risques et garantir en final la protection de la santé publique de la population. Il est aussi garant de la légalité des permis de construire notamment en matière de sols pollués.

**Non à un nouveau «coup de force» comme en 2011** (cf les permis de construire déposés par Margnat / Océanis, accordés par la Mairie et annulés par les tribunaux)

En l'absence de ces études complètes et donc à ce stade de toute évaluation préfectorale, Ginkgo, à marche forcée, entend déposer des permis de construire le 20 décembre 2019 et ils pourraient être signés début 2020 par la mairie de Marseille.

**L'ASLS ne demande que l'application de la loi et de la réglementation. Il existe d'autres solutions, pour une véritable reconversion du site, respectueuses de la santé, de l'environnement et du cadre de vie d'un quartier situé à l'entrée du Parc National des Calanques.**

**L'ASLS lance une alerte**

- ↗ A la population dans un large périmètre et aux visiteurs du Parc National des Calanques
- ↗ Aux autorités de l'Etat et des collectivités territoriales
- ↗ Aux autorités sanitaires
- ↗ Au monde scientifique et médical
- ↗ Aux associations environnementales et CIQ

**REJOIGNEZ LE COMBAT DES RIVERAINS DU LITTORAL SUD DE MARSEILLE  
FAITES CONNAITRE CET APPEL AUTOUR DE VOUS ET FAITES SIGNER LA PETITION ADRESSEE  
AU PREFET DES BOUCHES DU RHONE**

**Lien de la pétition : <http://chnq.it/jTwGCzk2CS>**